



Exposition Canine Internationale

ROYAL CANIN Société Canine du Bourbonnais



CENTRALE
CANINE

Montluçon

Dimanche 20 mars 2016

Cages gratuites en nombre limité halls chauffés
Parc des expositions Théophile Giraud, rue Eugène Sue

Autoroute A71

C.A.C.S. - C.A.C.I.B.

Nombreuses Spéciales de races !

5 Best-in-Show :
ADULTE - JEUNE
PUPPY-VETERAN-BABY

1 Trophée :
Trophée J. Pelletier-Jippon
Meilleur chien en « CLASSE TRAVAIL »
des Groupes 7 et 8

1° GROUPE

Berger Allemand, Berger Blanc Suisse	M. MOTTET
Bergers Belges	M. GRIOL
Bouvier des Flandres et des Ardennes	
Bouvier Australie, Tail Cattle dog et Kelpie	M. KARCHER
Spéciale Berger Australien	M. MUZSLAI (H)
Schipperke, Border Collie (race non confirmée)	Mme. ROSER
Bobtail, Bearded Collie, Colley, Shetland	M. CHAGNARD
Spéciale Welsh-Corgis	M. COLMARS
Spéciale Saarloos, Schapendoes et Bergers Hollandais	
Berger des Pyrénées, Berger Catalan	M. LENEUF
Berger de Brie, Berger de Beauce, Berger Picard	M. KARCHER
Spéciale Bergers Hongrois, Polonais, Russe et Roumain	
Bergers Italiens, Cuvac, Chien Loup Tchecoslovaque	M. THEVENON
Serra de Aires, Ca de Bestiar	M. PECOULT

2° GROUPE

Spéciale Terre-Neuve et Landseer

Dobermann, Dogue Allemand	M. JOUANCHICOT
Chien de Montagne et Mâtin des Pyrénées	M. KARCHER
Rottweiler, Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries	
Dogue Majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Sao Miguel, Estrela	
Matin espagnol, Matin de l'Alentejo, Castro Laboreiro	
Tosa, Mâtin Naples, Boxer, Hovawart, Mâtin Espagnol	
Pinschers, Affenpinscher, Schnauzers	Mme. TABORDA (P)
Terrier Noir Russe	Mme. ROUND
Dogue Argentin, Bulldog Anglais, Shar Pei	Mme. LAFAY
Leonberg, Saint-Bernard, Dogue Tibet, Aidi	M. PECOULT
Spéciale Berger d'Anatolie,	
Dogue de Bordeaux, Mastiff et Bullmastiff	Mme. CLASS
Spéciale Cane Corso, Bouviers Suisses	M. HINQUE
Spéciale Charplanina, Caucase, Asie Centrale et Russie	
Berger de Bosnie Herzegovine	M. THEVENON

3° GROUPE

Terriers d'Ecosse, Jagd terrier, Fox terrier	M. ESCOFFIER
Terriers divers : Silky, Toy, Australian, Cesky, Norwich, Norfolk, Sealyham	
Airedale, Bedlington, Border, Glen of Imaal, Irish, Kerry Blue	
Lakeland, Manchester, Soft Coated, Brésilien et Welsh	Mme. ROUND
Spéciale Yorkshire Terrier	M. JAKKEL (A)
Jack Russell terrier et Révérend Russel terrier	M. GRIOL
Staffordshire Bull et American Staffordshire	M. KERIHUEL
Spéciale Bull Terrier	M. RUI OLIVEIRA (Port)

4° GROUPE

Teckels	Mme. DUPOUY
---------------	-------------

5° GROUPE

Spéciale Akita Inu	M. NAKAGAWA (Jap)
Spéciale Samoyede	Mme. WHITHMARSH (S)
Spéciale Spitz Asiatiques et Nordiques	Mme. GOGIBUS
Cursinu,	M. BENEDETTI
Siberian Husky, Chiens Nus Mexicains et Péruviens	M. LARIVE
Malamute, Podenco, Podengo, Pharaon et Cirneco	
Spitz Allemand et Italien, Chow Chow, Basenji	Mme. LARIVE
Spéciale Eurasier	M. LENEUF
Spéciale Akita Américain	M. GRIOL

Confirmation toutes races le samedi 19 pour les chiens non exposés

6° GROUPE

Rhodesian Ridgeback, Dalmatien.....	Mme. ROSER
Porcelaine, Bleu de Gascogne, Saintonge, Ariégeois	M. THONNAT
Fauves de Bretagne, Basset Artésien Normand	
Chien d'Artois, Griffons Vendéens	
Spéciale Griffon Nivernais	
Basset Hound, Chiens Courants Suisses et Jura	
Dachsbrake, Chiens courants Italiens, Erdelyi Kopo,	
Chien de Rouge, Slovensky Kopov, Chiens d'Ordre	
Beagle, Harrier, Beagle Harrier	
Chien de Saint-Hubert, Anglo-Français de Petite Vénerie	M. GOUBIE

7° GROUPE

Braque Allemand, Braque d'Auvergne,	
Spéciale Braque Hongrois,	
Braque Portugais, Italien et Spinone, Drahthaar,	
Braque Saint-Germain et du Bourbonnais	
Spéciale Barbu Tchèque	M. LASSANDRE
Epagneul Breton RACE INVITEE	Mme. CESCION
Epagneuls Picards, bleu Picard et Pont-Audemer	
Braque de Weimar, Braques Français	M. MUSEREAU
Spéciale Epagneul Français	
Münsterländer et Langhaar, Braque de l'Ariège	M. GOUBIE
Setter Irlandais, Pointer, Griffon «Korthals»	
Spéciale Setter Gordon et Spéciale Setter Anglais	M. DUCOM

8° GROUPE

Golden Retriever,	M. MUSEREAU
Labrador, Curly Coated, Cheasepeake, Nova Scotia, Flat Coated	M. FACQ
Spéciale Barbet et Chiens d'Eau	Mme. CORNET GOUGON
Spéciale Cocker Américain, Wachtelhund	M. MARTIN RUI MANUEL (P)
Spéciale Cocker Anglais	M. PINER (USA)
Spéciale Springers Anglais et autres variétés	Mme. CORNET GOUGON

9° GROUPE

Spéciale Epagneuls Pékinois et chien particulier	M. CABON
Spéciale Epagneuls Japonais	Mme. BOTUSSI
Chiens nus, Chinois, Cotons, Griffons Belges, Chihuahua,	
Spéciale Caniches (nain et toy)	M. KUCERA (TCHE)
Spéciale Caniches (medium et grand)	M. WALTHER (D)
Bouledogue Français	M. SCHEMEL (GB)
Spéciale Epagneuls Papillon et Phalène, Petit chien Russe	
Bichons et Petit Chien Lion	M. HILVERDA (ND)
Spéciale Boston et Carlin	M. WALSH (GB)
Spéciale Cavaliers tricolores et noir et feu et ruby	M. DUMONT
Spéciale King Charles	M. JAKKEL (A)
Spéciale Cavaliers King Charles blenheim	M. SANSOM (GB)
Spéciale Shih Tzu, Epagneul, Terrier et Lhasa	Mme. DESSERNE

10° GROUPE

Spéciale Magyar Agar	M. DUPAS
Lévriers Afghan, Saluki, Deerhound, Irish Wolfhound	
Whippet, Petit Lévrier Italien, Azawakh, Sloughi, Galgo, Chart Polski	
Spéciale Barzoi	M. RUI OLIVEIRA (P)
Spéciale Greyhound	M. MAGRE

Race invitée :
Epagneul Breton (engagements gratuits) Juge Mme.CESCION

Engagement par internet (site sécurisé) www.cedia.fr

Race invitée : Epagneul Breton

Dates limites des engagements : 9 et 29 février 2016

Samedi 19 mars 2016 : SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES
Les « Expositions Nationales d'Elevage » des Clubs de race :
CORGIS, NORDIQUES, SPANIELS, BERGER ANATOLIE, PEKINOIS et JAPONAIS
EURASIER, CANICHE, CBEI, AKITA AMERICAIN
CAVALIERS KING CHARLES, TERRE NEUVE et LANDSEER
Expositions Régionales d'Elevage : CANE CORSO, YORKSHIRE, BICHON PETIT CHIEN LION

Le dimanche 20 mars CACS et CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »
25^e année de la race invitée : L'EPAGNEUL BRETON vient « gratis ».
Christian Eymar-Dauphin Président de l'Association Canine du Bourbonnais

Feuillet à conser-

Secrétariat de l'Exposition :
Madame BISMARA Adrienne
10 Rue des Pourrats
03600 Commentry
Tél 04 70 64 59 03
adriennebismara@aol.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES
AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. et du C.A.C.I.B. (à conserver par l'exposant)
L'exposition se tiendra à MONTLUCON (Allier) Parc des Expositions , rue Eugène Sue .

ARRIVEE et JUGEMENT –

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h. Début des jugements suivant les horaires envoyés.

LOGEMENT – Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition des exposants. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

TOILETTAGE – Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le « coup de brosse » de finition est accepté, tout produit permettant de modifier couleur ou texture naturelles du poil est interdit à l'exposition.

SORTIE DES CHIENS – libre à partir de 14 heures.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire de service qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : Des chiens non tatoués (même ceux venant de l'étranger) ou dont la tatouage est illisible , des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau , des chiens aveugles ou estropiés , des chiens monochromes, cypochromes ou atteints de malformations , des chiennes visiblement pleines, en lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaires est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, la société organisatrice devant couvrir les frais d'organisation.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines .

Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues figurant aux classifications établies par la F.C.I.

Seront refusés :

les inscriptions parvenues après la date des engagements , les engagements « au poteau » le jour de l'exposition , toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition , exception faite de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation .

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdite . En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuillet d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES :

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion .

CLASSE INTERMEDIAIRE - Pour les chiens ayant entre 15 et 24 mois la veille du jour de l'exposition. cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes ouverte et travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion .

CLASSE TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion .

CLASSE CHAMPION – Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Une photocopie de l'homologation sera jointe à la feuille d'engagement . Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. en concurrence avec les classes travail , ouverte et intermédiaire .

CLASSE JEUNE – Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE PUPPY et BABY – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 à 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formulera seulement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à classement.

CLASSE VETERAN – Pour les chiens âgés de plus de 8 ans. Classe ne donnant pas droit à l'attribution du CACS

PAIRES – 2 chiens de même race, de même sexe appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

COUPLE - 2 chiens de même race, de sexe différent appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS – Chiens inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 6 mois, avec son carnet de santé en règle, inscrits au catalogue mais non présentés en jugement ce jour là.

ELEVAGE – (anciens lots d'élevage) Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individuelle, de trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sex., Chiens nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOTS D'ELEVAGE (anciens lots de reproducteurs) – Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individuelle. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants ».

MEUTES – Pour six chiens (Teckels, Terriers ou Chiens Courants) minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit

Office tourisme 04.70.05.11.44
Site internet : montlucontourisme.com

faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de Teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine du Bourbonnais par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression de catalogue

Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'Exposition , ils ne seront pas envoyés.

REFUS OU EXCLUSIONS –

Des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements quelle qu'elle soit ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.

Des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : Ceux refusés par le service vétérinaire . Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés . Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés . Ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite .

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring .

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés .

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge .

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite .

C.A.C.S – Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe intermédiaire, ouverte ou travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS, d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^{ème} est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la RCACS , celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de Champion National de Standard. Les C.A.C.S ne sont valables qu'après leurs homologations par la S.C.C

C.A.C.I.B. – Le C.A.C.I.B ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe champion ou s'étant vu attribué le C.A.C.S . Les juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu .

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 100€, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées .

les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur , ceux qui auront fait une fausse déclaration , ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci , ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice , ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplace un chien engagé par un autre , ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe réclamations)

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Dtion. des Services Vétérinaires) en vigueur.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER :

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité . Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition .

COUPE D'OREILLE :



Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08
Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite.

Toutes les races seront confirmées
« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche
Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures

Mise à jour le 11.02.1999

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION :

1^{er} Groupe : Berger allemand et Berger de brie et Bouvier des Flandres 15 mois Reste du groupe 12 mois	6^e Groupe : 12 mois Rhodesian-Ridgeback 15 mois
2^e Groupe : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Bordeaux, Tibet , Mastiff, Bull Mastiff, Fila , Estrella , Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées , St Bernard, Terre-Neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, Leonberg, Dobermann, Gd. Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Castro Laboreiro, Mâtin Espagnol, Alentejo, Montagne Portugais, Rottweiler 15 mois Reste du Groupe 12 mois	7^e Groupe : 12 mois
3^e, 4^e Groupes : 12 mois	8^e Groupe : Retrievers 15 mois Spaniels et Chiens d'eau 12 mois
5^e groupe : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario Podenco Ibicenco, Podenco Portugais , Samoyede , Groenland , Akita 15 mois Reste du Groupe 12 mois	9^e Groupe : Epagneuls Pékinois et Japonais 10 mois Reste du groupe 12 mois
	10^e Groupe : Whippet, Petit Lévrier Italien , 12 mois Reste du Groupe 15 mois

CACS-CACIB EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

Montluçon 2016

Engagements à adresser à Mme BISMARA Adrienne
10 Rue des Pourrats
03600 Commentry
Tél 04 70 64 59 03

Paiement à l'ordre de la SOCIETE CANINE DU BOURBONNAIS
adriennebismara@aol.com

SAMEDI 19 mars à 14 h. à 17 h.
Confirmation des chiens
non présentés le dimanche à l'expo
Voir au verso.

DIMANCHE
20 MARS 2016
Exposition CACS- CACIB

19 points à remplir obligatoirement remplissez les en suivant, merci !

1- Numéro de tatouage ou d' « insert électronique»

2- Race Variété Couleur

3- Poil : ras , long ou dur (*rayez les mentions inutiles*) Poids Taille.....

4- Nom du chien.....

5- N° LOF : **Obligatoire !**

6- Sexe : 7- Né(e) le (*faisant foi pour la classe d'engagement*) :

8- Nom du Père :

9- Nom de la Mère :

10- Confirmation : *Gratuite, sauf race invitée, pour les chiens inscrits à l'exposition du dimanche* OUI NON

11- Producteur (*Propriétaire de la mère à la date de la saillie*) M., Mme. , Mlle :

12- Propriétaire: M. , Mme. , Mlle : tél :

13- Adresse complète : Email :

14- Code postal : 15- Ville :

16- Chien Inscrit En Classe :

Ouverte :

Interméd.

Travail :

Champion :

Jeune :

Puppy :

Baby :

Vétéran :

Ne concourant pas :

Meute :

Couple :

Paire :

**Attention, Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception,
vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'expo !!!!!**

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT NE POURRA PAS ETRE PRIS EN CONSIDERATION

* Le règlement à l'ordre de la S. C. du Bourbonnais : Chèque bancaire , CCP , Mandat lettre , Etrangers mandat international exclusivement
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 — CODE BIC : AGRIFRPP868

L'inscription de 1 chien donne droit à 2 entrées . Aucun remboursement ne sera effectué.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : Tarif dégressif : chiens appartenant à un même propriétaire	avant le	du 9 au 23
	9 février	février
1° chien , catalogue inclus..... Chiens à 1 SEUL PROPRIETAIRE	39 €	49 €
2° chien.....	30 €	38 €
3° chien.....	27 €	30 €
Pour chacun des suivants .	15 €	17 €
Classes Puppy, Baby et Vétéran	15 €	17 €
(Doivent être inscrits les derniers en cas de plusieurs inscriptions)		
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	6 €	6 €
Exceptionnel Meute 6 chiens + 9 € par chien supplémentaire	39 €	49 €
Couple , Paire	5 €	5 €
Elevage et lot d'Elevage (ENGAG. SUR PLACE)	5 €	5 €
10 % de réduction aux adhérents à la Fédération Auvergne Bourbonnais Velay, joindre la photocopie de la carte.		
numéro de la carte :		

Pour les inscriptions aux concours des :

COUPLES , PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les Noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire

.....

.....

RACE INVITEE « EPAGNEUL BRETON»
Engagements gratuits
(si confirmation 15€)

ATTESTATION

Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso .
J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement dont j'ai pris connaissance .
En conséquence , j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure , morsure , vol , maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même .
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas , à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition .
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC .

2° Catégorie

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement

JE M'ENGAGE A NE PAS QUITTER L'EXPOSITION AVANT 14H

18- Fait à : le :

19- Signature du Propriétaire :

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (Voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées
Ouverte (plus de 15 mois)
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)
Travail (Attestation SCC, voir au verso)
Jeune (de 9 à 18 mois)
Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois)
Vétéran (plus de 8 ans)
Champion de beauté (Attestation, voir au verso)
Meute
Couple et / ou Paire
Chien ne concourant pas
Confirmation seule : Samedi de 14 à 17 H. voir au dos
CARTE D'ACCOMPAGNATEUR (dimanche) : 4 euros
Cotisation 2016 départements d'Auvergne : 12 euros
<u>Pas de réduction sur le prix de la carte d'accompagnateur</u>
17- TOTAL :

1° Clôture des engagements : 9 février 2016
Dernière clôture des engagements : 29 février 2016

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion : Justificatif SCC

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix .. Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I.1 **HOMOLOGATION AVANT LE 20 février 2015 joindre impérativement le justificatif SCC.**

REPONSE :

COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race , un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe , d'une même race , appartenant au même propriétaire.



Pour l'inscription en COUPLE , PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet , au verso de cette feuille.

RECOMPENSES

Récompenses aux CACIB, RCACIB

Récompenses aux CACS, RCACS, 1° Exc :Jeunes, Champion et Travail (non cumulables)

Récompense à chaque meute , coupe aux trois meilleures meutes.

Récompenses aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires .

Récompenses aux 3 meilleurs «LOTS D' ELEVAGE» et « LOTS REPRODUCTEURS»

Coupe aux I.II.III des différents Best in Show

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI :

Race : Sexe :
 Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :
 Nom du Chien :
 Nom du Propriétaire : Prénom :
 Adresse complète :
 Ville : Code postal : Tél :

TARIF DE L'ENGAGEMENT : 28 euros ou 24 € avec la carte d'un département d'Auvergne n° :

CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 19 MARS de 14 à 17 heures .
Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception
Retourner l'engagement et le règlement ; Association Canine du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CANINE DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Société Canine du Bourbonnais
 Nom : Prénom :
 Race possédée : Tél. :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Je joins la somme de 12 euros, montant de la cotisation 2016 à l'ordre de la A.C. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)
Fait à : le : SIGNATURE :

Feuillet à renvoyer pour l'engagement à la confirmation du samedi ou l'adhésion à la SCB